

COUPE ZWEIFFEL

AVENANT AU RÈGLEMENT POUR LA SAISON 2026-2027

1. Précisions administratives.

Pour la saison 2026-2027 le comité organisateur de la Coupe Zweiffel :

1. Le Président du BBBW : Marc Dufrenoy
2. Le directeur de la compétition (DC) et coordinateur d'appels (CA) : Alain Labaere
3. L'arbitre générale (AG) : Caroline Van den Hove
4. Le gestionnaire application Zweiffel (GAZ) : Clovis Dehay
5. La trésorière du BBBW : Claire Dubois

Nous vous invitons à faire parvenir toute information de la Coupe Zweiffel à notre nouvelle adresse: coupezweiffel@bbbw.be !!

2. Formulaire d'inscription à la compétition sur le site du BBBW

- Pour le 15 juillet au plus tard, inscription des équipes, capitaines et locaux
- Pour le 05 octobre au plus tard, inscription des joueurs à partir de l'application Zweiffel.

3. Droits de participation.

Les cercles admis à participer à la Coupe Zweiffel doivent payer les droits de participation suivants, au plus tard 15 jours après la réception de la demande de paiement de notre part:

- Par équipe 125€

Le montant total doit être crédité sur le compte BE60 7370 6599 1870 du BBBW en mentionnant Coupe Zweiffel + nom de votre club.

4. Calendrier de la Coupe Zweiffel 2026-2027.

Ce calendrier a été établi sur le site du BBBW (www.bbbw.be) en tenant compte des dates de congés scolaires fixés par la Fédération Wallonie Bruxelles pour l'année scolaire 2026-2027.

NB.

Dans les séries de l'après-midi ainsi que dans la Division 2A, vous jouez un Triple Round Robin, soit un total de 15 rencontres.

Une date supplémentaire a donc été ajoutée au calendrier : **le 23 février 2027.**

5. Amende standard

L'amende standard dont il est question dans divers articles du Règlement est fixée à soixante Euros (60€).

Alain Labaere

Version du 15/09/2026